

WATTWILLER Hartmannswillerkopf
L'hommage des villes partenaires
du mémorial aux « morts pour la paix »



Les maires de Colmar (à gauche) et Mulhouse ont déposé une gerbe sur l'autel de la Patrie. PHOTO DNA - FRÉDÉRIC STENGER

En cette année du centenaire des combats sur le front des Vosges, les cérémonies se succèdent au Hartmannswillerkopf. Hier, ce sont les treize communes ayant participé à la levée de la souscription pour l'édification du monument qui étaient sur les lieux.

ÉDIFIÉ DE 1924 À 1929, inauguré en 1932, le mémorial du Hartmannswillerkopf a vu le jour grâce à une souscription lancée pour financer sa réalisation. Par reconnaissance pour leur générosité, le nom des villes ayant contribué à cette levée de fonds a été gravé sur le socle de l'autel de la Patrie : Besançon, Brest, Bordeaux, Colmar, Lille, Lyon, Mar-

seille, Metz, Mulhouse, Nantes, Paris, Rouen et Strasbourg. Hier, les délégations de ces treize villes partenaires, composées d'élus et de lycéens, ainsi que des représentants des villes allemandes jumelées, ont rendu hommage aux victimes des combats livrés au Hartmannswillerkopf. Des textes de Genevoix, Zweig et Rolland ont été lus par les adolescents. Les élus, tour à tour, ont rappelé le sacrifice pour la paix, la réconciliation franco-allemande, la construction de l'Europe et la foi en l'avenir et en la jeunesse. Des gerbes ont ensuite été déposées sur l'autel de la Patrie, notamment par Gilbert Meyer et Jean Rottner, respectivement maire de Colmar et de Mulhouse.

FRÉDÉRIC STENGER

RECHERCHE Clôture du premier volet
Offensive Sciences, bon bilan

Hier à Strasbourg a eu lieu la clôture du volet 2011-2015 de l'opération Offensive Sciences dans la région métropolitaine trinationale. Unissant l'Alsace, le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie-Palatinat, cette coopération scientifique a financé sept projets (*DNA du 24 octobre 2012*), sélectionnés parmi 36 candidatures pour leur caractère innovant et leur apport. Cette initiative, qui constituait une première, a permis de financer à hauteur de 10 millions d'euros des programmes associant notamment des fonds des trois régions partenaires ainsi que du support européen d'Interreg.

Environnement, histoire, médecine, écologie ou cartographie figuraient parmi les thèmes retenus, qui ont débouché sur la publication de plusieurs dizaines d'articles scientifiques et le dépôt de brevets. Selon un sondage lancé auprès des acteurs allemands, français et suisses de la recherche, de l'industrie et de l'administration du Rhin supérieur, l'ensemble du processus a été évalué positivement. Des sondés ont regretté la nécessité pour les acteurs des projets de siéger dans la région concernée, l'absence de financement pour les partenaires de projets suisses, certains évoquant même « des barrières linguistiques. »

ENVIRONNEMENT

Grande région : les conservatoires d'espaces naturels se rapprochent

Les responsables des conservatoires d'espaces naturels (CEN) d'Alsace, de Lorraine et de Champagne Ardenne ont tenu un séminaire de travail consacré à leurs rôles dans la future entité grande région (dite ACAL), à Dossenheim-sur-Zinsel. La grande région affiche « une diversité écologique tout à fait remarquable », notent les responsables des CEN. Au total, ces organismes représentent 2 689 adhérents dont 532 conservateurs bénévoles. Le nombre de salariés approche les 90. Les trois CEN protègent et gèrent près de 1 000 sites représentant une superficie d'environ 13 000 ha. Ils travaillent à la

conservation des sites Natura 2 000 et des espaces naturels sensibles des départements ainsi qu'à la préservation des zones humides des bassins Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée-Corse. « Région frontalière de la Suisse, de l'Allemagne, du Luxembourg, de la Belgique, l'ACAL porte une responsabilité de préservation de sites naturels à l'échelle transfrontalière », appuient les CEN, qui ont déjà engagé des coopérations avec leurs homologues de Belgique, du Luxembourg, de Sarre, de Rhénanie-Palatinat, du Bade-Wurtemberg et des cantons de Bâle.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Sciences po : concours communs 2016

Les directeurs des instituts d'études politiques d'Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse se sont réunis récemment à Lille en présence notamment du nouveau directeur de Sciences po Strasbourg, Gabriel Eckert qui succédera à Sylvain Schirrmann le 1^{er} septembre 2015. Les dates des concours communs 2016 ont été fixées. Le concours commun d'entrée en 1^{ère} année aura lieu le samedi

28 mai 2016, les inscriptions seront ouvertes du 4 février au 21 avril 2016. Les thèmes des épreuves de questions contemporaines sont : « L'école » ; « La démocratie ». Le concours commun d'entrée en 2^e année aura lieu le samedi 19 mars 2016, les inscriptions seront ouvertes du 7 janvier au 25 février 2016. Les thèmes des épreuves de questions contemporaines sont : « Les migrations » ; « L'entreprise ».

POLITIQUE Relations européennes

La « coloc » Sarre-Alsace à Bruxelles

Philippe Richert, président de la Région Alsace, et Annegret Kramp-Karrenbauer, ministre-présidente de Sarre, ont inauguré ensemble hier le bureau commun Alsace-Sarre à Bruxelles. Lorraine et Champagne-Ardenne s'y joindront bientôt.

BRUXELLES, ENVOYÉ SPÉCIAL

«C'est une évolution historique : nous passons de la coopération à la colocation », a souri Philippe Richert, s'adressant à Annegret Kramp-Karrenbauer, ministre-présidente de Sarre, avant que les deux élus ne dévoilent la plaque apposée sur l'immeuble qu'ils partagent désormais à Bruxelles.

« Cohabitation », plutôt, puisque l'Alsace est propriétaire de ces 750 m² sur quatre niveaux, au 15, rue du Luxembourg, à une encablure de l'immeuble de la Commission européenne.

Compte tenu des prix de l'immobilier à Bruxelles, elle a choisi d'acheter – alors que son Bureau était locataire depuis vingt-cinq ans dans la capitale belge. Le « Luxembourg, 15 », acquis pour 1,6 million d'€ , après 200 000 € de travaux ces derniers mois, est donc désormais l'adresse commune de l'Alsace et de la Sarre.

Un choix politique transfrontalier

« Pour nous c'était un choix politique d'abord », insiste Annegret Kramp-Karrenbauer. « Les régions frontalières ont un rôle particulier en Europe, et cela nous permettait d'élargir la passerelle avec la



L'immeuble « Luxembourg, 15 » de l'Alsace et de la Sarre à Bruxelles. PHOTO DNA - JACQUES FORTIER

France ». La ministre-présidente du Land ajoute qu'elle suit « avec grand intérêt » les changements institutionnels en France, et a pointé que l'Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine serait « un espace de coopération » avec ses quatre voisins européens.

La Sarre est représentée à Bruxelles depuis plus de trente ans, l'Alsace depuis vingt-cinq. « Quand nous sommes arrivés, il n'y avait que 70 représentations régionales à Bruxelles », explique René Guth, président du Bureau Alsace Europe. « Aujourd'hui, il y en a 300 ! »

Celle de l'Alsace est une association qui regroupe des col-

lectivités publiques (Région, Départements, Eurométropole, communautés d'agglomération de Mulhouse et Colmar) des organismes consulaires et, depuis peu, l'Université de Strasbourg. Une petite équipe de six « équivalents temps plein » travaille pour elle.

Lorrains et Champardennais

Parmi les nombreux invités, dont Catherine Trautmann (PS) pour l'Eurométropole, Antoine Homé (PS) pour la M2a et la députée européenne Anne Sander (Rép.), une délégation de Lorrains et de Champardennais : les deux régions sont en effet représentées en-

semble, sous forme associative à Bruxelles. De façon logique, elles rejoindront le « Luxembourg, 15 » dans les mois qui viennent. S'il est important d'être à Bruxelles – première ville diplomatique au monde – Philippe Richert a complété : « L'Europe, ce n'est pas Bruxelles seule dans un désert, c'est aussi Strasbourg, Francfort, Luxembourg, toutes ces villes qui ont des institutions européennes... » C'est aussi au « Luxembourg, 15 » que s'élaborera une partie de la stratégie pour protéger et amplifier le statut européen de Strasbourg. ■

JACQUES FORTIER

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN Séance publique du 6 juillet

Points de suspension

Confronté à « la réduction drastique de ses marges de manœuvre financière », le Départemental du Bas-Rhin va suspendre « sine die » ses aides en faveur de l'investissement aux communes et intercommunalités.

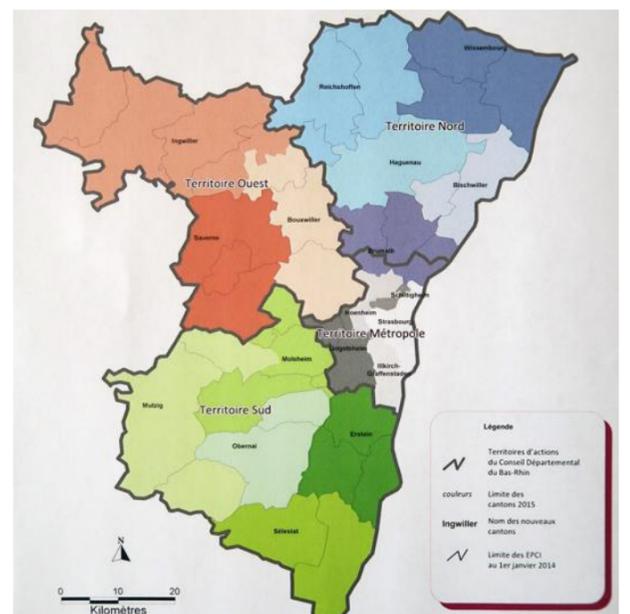
PLUSIEURS RAPPORTS qui seront débattus le 6 juillet par le conseil départemental du Bas-Rhin illustrent la nécessité « de faire des choix budgétaires dans un contexte financier complexe et insupportable ». « C'est un creux-cœur », note son président Frédéric Bierry (Les Républicains) en alignant les dizaines de millions d'économies qu'il faudra dégrader les prochaines années. « Dans ce contexte, on ne peut pas nous reprocher de réduire nos politiques volontaristes. » « La réduction drastique des marges de manœuvre financière » conduit aujourd'hui le Département à suspendre « sine die » l'ensemble de ses aides en faveur des opérations d'investissement aux communes et intercommunalités. Cette mesure couvre une centaine de domaines, de la voirie aux équipements sportifs et culturels en passant par les déchets, les rivières et l'économie.

Elle ne s'appliquerait pas aux associations et ne concernerait pas les aides au fonctionnement. Le Département a aussi décidé d'arrêter les contrats de territoire au 31 décembre 2016 : c'est-à-dire de réduire les contrats qui courraient jusqu'en 2017 et de prolonger ceux qui étaient arrivés à échéance à la fin de cette année ou avant, comme pour le pays de Sainte-Odile, le pays d'Erstein et l'Eurométropole.

Les subventions subiront par ailleurs une décote de 20 % et il ne sera pas possible de remplacer un projet par une autre opération. « Nous avons travaillé sur un vrai principe d'équité et de rééquilibrage », assure Frédéric Bierry.

«Améliorer la proximité»

Confronté à l'émergence de l'Eurométropole strasbourgeoise, à la création de la Grande Région Est et à la perte de la clause de compétence générale, le Bas-Rhin va « renforcer la territorialisation de son action » en créant quatre nouveaux périmètres d'intervention : Métropole, Nord, Ouest et Sud. Ils étaient sept à l'origine de la démarche Des hommes et des territoires, lancée en 2002. « Nous sommes encore trop sur des politiques descendantes et les politiques de schémas vont



Le conseil départemental du Bas-Rhin travaillera désormais sur quatre « territoires d'action ». DOCUMENT REMIS CD67

s'accroître avec la Grande Région. Notre objectif est d'améliorer la proximité. L'expertise du terrain doit avoir autant d'importance que l'expertise technique : une bonne politique est à la croisée des deux », argumente le président. Cette territorialisation s'accompagnera par la création de quatre commissions territoriales qui seront présidées par les vice-prési-

dent(e) s de territoire. « Le risque de la Grande Région est d'avoir des conseillers régionaux hors-sol. Le conseiller départemental est le seul élu à être dans la proximité. Il devra veiller à la bonne coordination des politiques publiques dans les territoires et être le porte-parole des territoires auprès de l'État et de la Région », précise Frédéric Bierry. ■

FRANCK BUCHY